

Créteil, le 24 septembre 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mme SCHUSTER Claudine
inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de biotechnologie
génie biologique.
à

Mesdames et messieurs les professeurs de biotechnologies
génie biologique
s/c de
mesdames et messieurs les cheffes et chefs d'établissement

Rectorat

**Division
Service**

Affaire suivie par
Claudine Schuster

Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Objet : lettre de rentrée 2019

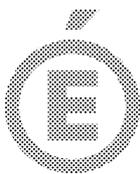
Chères et chers collègues,

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les professeurs et conseillers principaux d'éducation ainsi que la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil.

L'académie de Créteil, composée de trois départements contrastés, se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le prochain projet académique 2020-2023 sera articulé autour des notions d'autonomie et de mobilité. Comme pour le précédent, sa conception et sa rédaction feront l'objet d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Des éléments transversaux sont communs à tous les enseignements. Complétés par les éléments propres à vos disciplines, ils ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation. Ainsi :

- le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons ;
- au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième (français et mathématiques) permettra de personnaliser les parcours des élèves. Le dispositif Devoirs Faits demeure l'une des composantes essentielles de cette personnalisation en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- au lycée, l'année 2019-2020 est celle de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre des nouveaux programmes des classes de seconde professionnelle et de première année de CAP. De même, dans la voie générale et dans la voie technologique de nouveaux programmes entrent en vigueur en seconde et en première. L'exploitation des tests de positionnement en seconde vous permettra de proposer un accompagnement adapté aux besoins des élèves. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes, les actions de formation et d'animation seront poursuivies. Par ailleurs, le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation reste important, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup ;
- de nouvelles mesures relatives à l'École inclusive sont mises en place à cette rentrée, avec notamment l'instauration des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).



Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au cœur de nos préoccupations. La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité se concrétise à cette rentrée par une circulaire nationale contenant notamment les huit mesures prioritaires annoncées en juin 2019 par le ministre de l'Éducation nationale. Deux d'entre elles doivent être mises en place avant décembre 2019 : l'élection d'un éco-délégué par classe et le choix d'un projet pérenne en faveur de la biodiversité dans chaque établissement ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité. Nous invitons chaque professeur éligible à préparer son rendez-vous de carrière en suivant les recommandations du document de référence de l'entretien : https://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf

Nous vous rappelons enfin que la sécurité au sein des établissements scolaires s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence ainsi qu'à apporter un soutien sans faille à ses personnels.

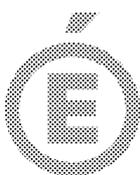
Pour une information plus détaillée sur l'ensemble des thématiques de cette rentrée académique et celles concernant le premier degré, nous vous invitons à consulter le dossier de presse en suivant ce lien : http://cache.media.education.gouv.fr/file/3_Presse/88/1/DP_-_Rentree_2019_1164881.pdf

Comme à chaque rentrée, cette lettre est l'occasion de vous communiquer quelques chiffres concernant la réussite de nos bacheliers STL et ST2S. Ces résultats confirment que vos efforts et votre engagement ne se relâchent pas et permettent la réussite d'une grande majorité de nos élèves, même si des difficultés sont relevées en Seine Saint Denis où une plus grande fraction des candidats s'est retrouvée au second groupe d'épreuves. Je vous invite à consulter les statistiques précises concernant vos élèves (votre chef d'établissement en dispose) pour exploiter toute la richesse des informations qu'elles contiennent. En prenant conscience des données liées, par exemple, au sexe ou aux CSP des candidats, des leviers pour améliorer la réussite de tous les élèves peuvent être explorés. Nous en connaissons les pistes : la qualité de l'accompagnement, le travail, le dialogue et la cohésion des équipes, mais aussi la démarche technologique particulière à nos séries qui permet de différencier nos approches pédagogiques et de les adapter au mieux à nos élèves. Poursuivons nos efforts dans ces directions.

Quelques statistiques du bac 2019

15 % des candidats passent l'épreuve orale de BPH au 2^e groupe

ST2S (1778 candidats)	% réussite	Moyenne AI	Moyenne PT	Moyenne BPH
94	88,6	13,2	13,3	11,3
93	88,5	13,4	13,6	10,4
77	88,9	13,1	13,0	11,3
Académie Créteil 2019	88,7	13,2	13,3	11,0
<i>Rappel Créteil 2018</i>	<i>91</i>	<i>13,1</i>	<i>13,2</i>	<i>11,1</i>
<i>Rappel Créteil 2017</i>	<i>88</i>	<i>13,0</i>	<i>13,4</i>	<i>11,7</i>



17,5 % des candidats ont passé l'épreuve orale de BTK au 2^e groupe

3	STL spécialité biotechnologie (277 candidats)	% réussite	Moyenne PTA	Moyenne CBSV	Moyenne BTK écrit	Moyenne ECE	Moyenne ETLV
	94	93	13,0	10,1	11,8	12,3	12,0
	93	74	12,3	9,1	10,5	12,0	11,6
	77	93	14,2	10,2	12,7	14,0	12,8
	Académie Créteil	89	13,2	9,8	11,68	12,8	12,1
	<i>Rappel Créteil 2018</i>	<i>91,3</i>	<i>13,5</i>	<i>10,6</i>	<i>11,8</i>	<i>13,5</i>	<i>12,3</i>
	<i>Rappel Créteil 2017</i>	<i>90,6</i>	<i>13,55</i>	<i>10,34</i>	<i>12,37</i>	<i>13,77</i>	<i>13</i>

Et cette année 2019-2020 dans nos séries et filières technologiques ?

Les deux prochaines années scolaires vont encore connaître un contexte d'évolutions fortes avec la mise en œuvre à cette rentrée des nouveaux programmes de seconde et de première puis à la rentrée 2020, ceux de terminale. Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) seront organisées au 3^e trimestre pour l'enseignement de biochimie-biologie. Des actions de formation académiques concernant la réforme du baccalauréat 2021 interviendront au 2^e semestre, nous en avons prévu les temps nécessaires dans le plan d'animation.

Même si l'enseignement de biotechnologies devient optionnel en 2GT à cette rentrée, votre attention doit encore se porter sur les classes de seconde pour lesquelles les élèves et leurs familles auront besoin d'informations et d'accompagnement à l'orientation. Il faudra également contribuer à inverser la tendance à la baisse des effectifs dans certaines séries technologiques en analysant les situations locales et en communiquant davantage. Un groupe de travail académique vous accompagnera dans ce sens.

Sur les questions essentielles de maîtrise de la langue, afin de mieux connaître nos néo-lycéens et les pratiques pédagogiques de nos collègues qui travaillent en amont avec eux, je vous invite à découvrir le rapport sur la production d'écrits des élèves en éducation prioritaire qui a été publié en juin par l'observatoire des pratiques : <http://carep.ac-creteil.fr/spip.php?article168>

L'orientation post-bac reste un très grand sujet pour nous tous, mais surtout pour les deux professeurs principaux des classes de terminale. Au premier semestre, des actions d'information à leur intention seront proposées au PAF. Nous poursuivons par ailleurs le travail engagé sur le continuum bac -3/ bac +3 avec nos collègues qui enseignent en BTS, les partenaires de l'université et de l'IUT. L'accueil de bacheliers professionnels dans nos formations de techniciens supérieurs reste d'actualité. Il nous faut capitaliser des éléments de suivi de ces élèves afin d'améliorer leur réussite. C'est en travaillant en cohésion avec les collègues des autres disciplines, en cherchant des approches et modalités d'enseignements innovantes et en se questionnant sur nos pratiques et postures que nous avançons. Des nouvelles démarches et espaces de formation peuvent aider au développement des compétences du 21^e siècle de nos élèves. Réinterrogeons l'évaluation des compétences, le droit à l'erreur et la maîtrise de l'expression écrite et orale ; des actions de notre plan d'animation y ont déjà été consacrées, elles se poursuivront.

Pour échanger et exprimer vos besoins en termes d'accompagnement et de formation n'hésitez pas à solliciter Estelle Guillaumet, chargée de mission, Estelle.Guillaumet@ac-creteil.fr. Cette année, nous aurons aussi l'aide de Delphine Quantin, delphine.quantin@ac-creteil.fr, qui centrera son travail sur les questions d'évaluation et d'examen (E3C) essentiellement.

Afin de poursuivre le développement des usages pédagogiques du numérique, le groupe GREID (Groupe de réflexion et d'expérimentation informatique disciplinaire) biotechnologies va poursuivre les temps de rencontres conviviaux proposés depuis 3 ans, les « cafés numériques ». Je réitère le souhait que les outils numériques qui sont devenus ceux de votre quotidien permettent, entre autres, une plus grande mutualisation des ressources.



4

J'insiste donc pour :

- que chacun d'entre vous utilise son adresse électronique professionnelle, seule adresse fonctionnelle pour recevoir les messages que j'adresse régulièrement sur la liste de diffusion. Cette adresse témoigne, dans vos contacts avec les partenaires et les collègues, de votre intervention en tant que professionnel ;
- que vous souteniez le travail de notre collègue webmestre, Youri Suzzarini (youri.suzzarini@ac-creteil.fr), afin de faire vivre notre site disciplinaire : <http://biotechnologies.ac-creteil.fr>

Parce que tous les élèves méritent notre engagement, je tiens à vous assurer que je m'attache à rester à votre écoute pour vous aider à remplir votre noble mission auprès d'eux. Bienveillance, exigence, respect et confiance vis-à-vis des élèves sont des valeurs essentielles dans vos activités professionnelles, ce sont ces mêmes valeurs qui guident le travail que je poursuivrai avec vous. Les temps de formation continue doivent être des moments privilégiés au cours desquels chacun d'entre vous doit se sentir accompagné dans un parcours de développement professionnel. Saisir ces opportunités pour échanger entre collègues des bonnes pratiques pédagogiques, des idées mais également vos doutes ou certitudes, c'est aussi nourrir un dialogue vertueux qui renforce la cohésion des équipes.

Vous accompagner dans la mise en œuvre collective et individuelle des réformes sera un des objectifs de ma mission auprès de vous cette année. Que l'année 2019-2020 soit aussi riche dans vos développements professionnels que personnels.

Claudine SCHUSTER